

# Le point des travaux sur la Garonne

## LA RÉPONSE DE LA DDT

**Jean-Hugues Vos**, chef du pôle territorial sud de la Direction départementale des territoires répond aux interrogations formulées par les habitants de la vallée.

**Comment expliquez-vous cette comparaison des travaux d'ampleur entrepris d'un côté dans les Hautes-Pyrénées et en Haute-Garonne?**

L'action de l'Etat a été équivalente à la proportion des dégâts, en juin 2013 : il y eu 120 millions d'euros de dégâts publics dans le 65 et 8 millions dans le 31. Nous avons travaillé à proportions égales. Il s'agit d'une perception que les habitants ont eu d'une réalité mais on ne peut absolument

pas dire que les services de l'Etat ont été plus réactifs d'un côté que l'autre, c'est faux. En Espagne, la comparaison peut être faite, mais aujourd'hui ils se remettent en question, le bétonnage des berges n'est pas une solution.

**Que reste-t-il à faire alors pour sécuriser la Garonne ?**

1,6 million d'euros ont été dépenses par l'Etat sur son domaine public fluvial pour le nettoyage des embâcles qui était la priorité. La responsabilité de l'Etat c'est de garantir le libre écoulement des eaux. Actuellement, nous sommes dans une gestion quotidienne d'entretien de la Garonne, nous ne sommes plus dans un chantier post-crue. Nous faisons égale-



**Des questions de sécurisation et d'entretien du fleuve sont encore bien présentes.**

ment évoluer la législation sur la prévention des crues et la préservation des milieux de l'eau et de la protection optimale dans une logique de bassin et dans une gestion collective.

Les communautés ont la maîtrise d'ouvrage déléguée, actuellement un chantier au camping municipal est en cours pour remettre le mur de soutènement de la berge en état.